

APRÈS ART. 23

N° CE451

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORANT PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS  
LE SECTEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 463)

N° CE451

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Morel, M. Bolo, M. Daubié, M. Lecamp et M. Ramos

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.